

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET RADIO FRANCE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noémie FERREIRA à Mélina TACHE, Marcel MOINARD à Thierry DEVAUTOUR, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET RADIO FRANCE

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 10 décembre 2019,

Depuis 4 années, France Info organise des conférences en lien avec sa chronique quotidienne « C'est mon boulot ».

Ces rendez-vous accompagnent, à travers des rencontres et des conférences, les publics dans les grandes mutations du monde du travail, tous secteurs confondus avec un focus sur la région concernée.

Pour accueillir « C'est Mon Boulot » et bénéficier d'un relais promotionnel à la fois au niveau « national » sur France Inter (1^{ère} radio en France), France Info (3^{ème} radio en France) et au niveau « local » sur France Bleu Poitou, il est proposé au Conseil d'Agglomération d'approuver les modalités de partenariat suivantes avec France info.

L'offre de Radio France, développée en annexe comprend une animation dans le territoire autour du tissu économique de la région co-construite avec France info, la citation de l'EPCI dans la promotion de « C'est mon boulot sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais » diffusée sur France info, France Inter et la locale de France Bleu soit 133 messages sur les antennes nationales, 70 en local).

La participation d'un membre à l'évènement : une table ronde ou une interview dédiée à la politique de l'emploi sur le territoire communautaire.

La Communauté d'Agglomération du Niortais s'engage à mettre à disposition une salle en capacité d'accueillir l'étape, et à prendre en charge la logistique de la venue et du séjour des intervenants (billets de train et hébergement pour 10 personnes) ainsi que de verser 6 000 € TTC à Radio France en vue de l'organisation de l'évènement.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les modalités de partenariat avec Radio France à l'occasion de l'évènement « C'est mon boulot » sur le territoire communautaire,
- Autorise le versement d'une participation financière d'un montant de 6 000 € TTC à Radio France.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué